

CURIOSITES NATURELLES.

(Pour les Melanges).

Puits Salans du Su-tchuen. Extrait de deux lettres de M. Imbert, missionnaire apostolique. 1826, 1827.

Les puits salans se trouvent à Ou-Tong-Kiao près de Kiateng-fou, dans le Su-tchuen; il y en a quelques dizaines de mille dans l'espace d'environ dix lieues de long sur quatre ou cinq de large; chaque puits est creusé à une certaine profondeur, et creuse un ou plusieurs puits. C'est avec une dépense de mille et quelques cents taels (le tael vaut environ sept livres dix sols). Leur manière de creuser ces puits n'est pas la nôtre. Ce peuple fait tout en petit et rien ne sait se faire en grand; il vient à bout de ses desseins avec le temps et la patience, et avec bien moins de dépenses que nous. Il n'a pas l'art d'ouvrir les rochers par la mine, et tous les puits sont dans le rocher. Ces puits ont ordinairement de quinze à dix-huit cents pieds français de profondeur, et n'ont que cinq, et au plus six pouces de largeur. Voici la manière de creuser ces puits: si la surface de la terre est de trois ou quatre pieds de profondeur, on y plante un tube de bois creux surmonté d'une pierre de taille qui a l'orifice nécessaire, de cinq à six pouces, ensuite on fait jouer dans ce tube un mouton, ou tête d'acier de trois cents à quatre cents livres pesant. Cette tête d'acier est ornée en couronne un peu concave par dessus et ronde par dessous. Un homme fort, habillé à la légère monte sur un échafaudage, et danse toute la matinée sur une bascule qui soulève cet éperon à deux pieds de haut, et le laisse tomber de son poids: on jette de temps en temps quelques seaux d'eau dans le trou pour pétrir les matières du rocher et les réduire en bouillie. L'éperon ou tête d'acier est suspendue par une bonne corde de rosin, petite comme le doigt, mais forte comme nos cordes de boyard: cette corde est fixée à la bascule; on y attache un bois en triangle et un autre homme est assis à côté de la corde. A mesure que la bascule s'élève, il prend le triangle et lui fait faire un demi-tour afin que l'éperon tombe dans un sens contraire. A midi, il monte sur l'échafaudage pour relever son camarade jusqu'au soir. La nuit deux autres hommes le remplacent. Quand ils ont creusé trois pouces, on tire cet éperon avec toutes les manières dont il est surchargé, par le moyen d'un grand cylindre qui sert à rouler la corde. De cette façon ces petits puits ou tubes sont très perpendiculaires et polis comme une glace. Quelquefois, tout n'est pas roche jusqu'à la fin, alors l'opération devient des plus difficiles et quelques-fois infructueuse, car le puits perd sa perpendicularité; mais ces cas sont rares. Quelquefois le gros anneau de fer qui suspend le mouton vient à casser, alors il faut cinq à six mois pour pouvoir, avec d'autres moutons, brayer le premier et le réduire en bouillie. Quand la roche est assez bonne, on avance jusqu'à deux pieds en vingt quatre heures. On reste au moins trois ans pour creuser un puits. Pour tirer l'eau, on descend dans le puits un tube de bambou (1), long de vingt quatre pieds, au fond duquel, il y a une soupape; lorsqu'il est arrivé au fond du puits, un homme fort s'assied sur la corde et donne des secousses; chaque secousse fait ouvrir la soupape et monter l'eau. Le tube étant plein, un grand cylindre en forme de dévidoir, de cinquante pieds de circonférence, sur lequel se roule la corde, est tourné par deux, trois ou quatre buffes ou bœufs, et le tube monte: cette corde est aussi de rosin; ces pauvres animaux ne tiennent guère à ce travail, et il en meurt en quantité. L'eau est très saumâtre, et donne à l'évaporation un cinquième et plus, quelquefois un quart de sel; ce sel est très âcre; il contient beaucoup de nitre.

L'air qui sort de ces puits est très inflammable. Si l'on présentait une torche à la bouche d'un puits quand le tube plein d'eau est près d'arriver, il s'enflammerait en une grande gerbe de feu de vingt à trente pieds de haut brûlant la halle avec la rapidité et l'explosion de la poudre. Cela arrive quelques fois par l'imprudence ou la malice d'un ouvrier qui veut se suicider. Il est de ces puits d'où l'on ne retire point de sel, mais seulement du feu. On les appelle puits de feu. Voici comme ils sont construits; un petit tube en bambou fermé l'embouchure et conduit l'air inflammable ou l'on veut, on l'allume avec une bougie et il brûle continuellement; la flamme est bleuâtre, ayant trois ou quatre pouces de haut et un de diamètre: ici ce feu est trop petit pour cuire le sel.... Les grands puits de feu sont à Tsé-Liou-Tsing à quarante lieues d'ici.

Les puits de sel et les mines de charbon dont on se sert pour réduire l'eau salée occupent un peuple immense; il y a des particuliers riches qui ont jusqu'à cent puits. Le 6 janvier 1827, j'arrivai à Tsé-Liou-Tsing (puits de l'eau couante), on y voit la plus belle merveille de la nature, et le plus grand effort de l'industrie humaine; c'est un volcan pétrifié.

Cet endroit est dans les montagnes, au bord d'un petit fleuve; il contient, comme Ou-Tong-Kiao, des puits de sel creusés de la même manière; il y a plus de mille de ces puits ou tubes qui contiennent de l'eau salée. En outre chaque puits contient un air inflammable que l'on conduit par un tube de bambou; on l'allume avec une bougie, et on l'éteint en soufflant vigoureusement. Quant on veut puiser l'eau salée, on éteint le feu, car sans cela, l'air montant avec l'eau ferait explosion.

Dans une vallée se trouvent quatre puits qui donnent du feu en une quantité vraiment effrayable, et point d'eau. C'est là sans doute le centre du volcan. Ces puits dans le principe, ont donné de l'eau salée; l'eau ayant tari, on creusa, il y a une douzaine d'années, jusqu'à trois mille pieds et plus de profondeur, pour trouver de l'eau, ce fut en vain mais il sortit soudainement une énorme colonne d'air qui s'échappa en grosses particules noires. Je l'ai vue de mes yeux; cela ne ressemble pas à la fumée, mais bien à la vapeur d'une fournaise ardente; cet air s'échappe avec un bruit semblable à un roulement affreux qu'on entend de fort loin il respire et pousse continuellement, sans jamais aspirer; ce qui fait croire qu'il a son aspiration dans quelques lacs éloignés.

L'orifice du puits est surmonté d'une caisse de pierres de taille, six ou sept pieds de hauteur de crainte que par malice ou inadvertance quelqu'un ne mette le feu à l'orifice du puits. Ce malheur est arrivé en août dernier; ce puits est au milieu d'une vaste cour et au centre de quatre grandes et longues halles ou cuisines, où se trouvent les chaudières qui cuisent le sel. Dès que le feu fut à la surface du puits, il se fit une explosion affreuse, et un assez fort tremblement de terre; à l'instant même tout le feu fut éteint, et l'on vit la flamme qui avait environ deux pieds de hauteur voltigeait sur la superficie du terrain. Quatre hommes se dévouèrent et portèrent une énorme pierre sur l'orifice du puits, aussitôt elle vole en l'air; trois hommes furent brûlés, le quatrième échappa à danger; ni l'eau ni la boue ne purent éteindre.

le feu. Enfin après quinze jours de travaux opiniâtres, on porta de l'eau en quantité sur la montagne voisine, on y forma un lac, et on lâcha l'eau tout à coup, elle vint en quantité avec beaucoup d'air, et elle éteignit le feu. Ce fut une dépense d'environ trente mille francs; somme considérable en Chine.

A un pied sous terre, sur les quatre faces du puits sont entés quatre énormes tubes de bambou, qui conduisent l'air sous les chaudières. Un seul puits fait bouillir plus de trois cents chaudières, chaque chaudière a un tube de terre glaise haut de six pouces ayant au centre, un trou d'un pouce de diamètre. Cette terre empêche le feu de brûler le bambou. D'autres bambous mis en dehors éclairent les rues, et les grandes halles ou cuisines. L'excédent du feu est conduit par un tube hors de l'enceinte de la saline, et y forme trois cheminées ou énormes gerbes de feu, flottant et voltigeant à deux pieds de hauteur ou de plus de la cheminée. La surface du terrain de la cour est extrêmement chaude et brûle sous les pieds. En janvier même tous les ouvriers sont à demi-nus, n'ayant qu'un petit caleçon pour se couvrir. J'ai eu comme tous les voyageurs la curiosité d'allumer ma longue pipe au feu du volcan, ce feu est extrêmement actif. Les chaudières, de fonte ont jusqu'à quatre et cinq pouces d'épaisseur, elles sont calcinées et contiennent en peu de mois. Les porteurs d'eau salée, des aqueducs en tubes de bambou fournissent l'eau. Elle est reçue dans une énorme citerne, et un chapelet hydraulique, agité jour et nuit par quatre hommes fait monter l'eau dans un réservoir supérieur, d'où elle est conduite par des tubes, et alimente les chaudières. L'eau évaporée en vingt quatre heures forme un paté de sel de six pouces d'épaisseur, pesant environ trois cents livres; il est dur comme de la pierre; ce sel est plus blanc que celui de Ou-Tong-Kiao, et prend moins au gosier; sans doute que le charbon qu'on emploie à Ou-Tong-Kiao, et même la différence de l'eau salée produisent ces variantes.

J'oubliais de vous dire que ce feu ne produit presque pas de fumée, mais une vapeur très forte de bitume que je sentais à deux lieues loin du pays; la flamme est rougeâtre comme celle du charbon; elle n'est pas attachée et enroulée à l'orifice du tube, comme le serait celle d'une lampe, mais elle voltige environ à deux pouces de l'orifice, et elle s'élève d'environ deux pieds. Dans l'hiver les pauvres pour se chauffer creusent en rond le sable à environ un pied de profondeur, une dizaine de malheureux s'assoient autour; avec une poignée de paille, ils enflamment le creux; et ils se chauffent de cette manière aussi longtemps que bon leur semble; ensuite ils comblent le creux avec le sable, et le feu est éteint.

Les habitants païens et chrétiens craignent ce feu extrêmement, ils croient que c'est une évaporation du feu de l'enfer; cependant ils sont mauvais et rapineurs plus qu'en aucun lieu de la province....

Il serait à souhaiter qu'on vint à trouver en Canada, de semblables puits de gaz, ou air inflammable; alors l'éclairage serait à meilleur marché.

A VENDRE

AU VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds de front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GOGGÉ.

Village St. Paul, 20 mars 1848.

AVIS

LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert à pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radoux d'eau moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élevé de sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté, à qui voudra, de tenir une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de pécheurs; au lieu connu sous le nom de traverse à Maricelle.

- Les péages qui seront demandés, sont:
1° Pour chaque carrosse ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant.
2° Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues, chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers.
3° Pour chaque cheval ou autre bête de trait, additionnée aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers.
4° Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et demi.
5° Pour chaque personne à pied: Un denier.
6° Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à corne Un denier et demi.
7° Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, porc, et autre animal de même taille: Un demi denier courant.

J. F. LA ROCQUE. A. E. ARCHAMBAULT. P. U. ARCHAMBAULT. ANABLE ARCHAMBAULT. NARCISSE GALARNEAU. CYRISE CHAPUT. JOSEPH PELLETIER, fils. CAMILLE ARCHAMBAULT. ACAPIT ARCHAMBAULT.

L'Assomption, 1er juin 1848.

A VENDRE de gré-à-gré, à des conditions très libérales, un bel EMPLACEMENT, situé au haut de la rue Sauguin, de 40 pieds de front sur 54 de profondeur, mesuré française, avec une MAISON à deux côtés dessus construite.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de la Minerve ou sur les lieux au propriétaire Soussigné. JACQ. AL. PLINGUET

Montréal, 11 mai 1848.

INSTITUTEUR.

UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une École-Moyenne désire prendre un engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain sous les ordres de Messieurs les Curés et Commissaires d'École, soit dans le District de MONTREAL, des TROIS-RIVIERES ou de QUEBEC.

Dans une École Mixte; sa Dame peut prendre l'instruction des filles. Il peut enseigner la vraie prononciation de la langue anglaise. L'Arithmétique dans toute son étendue d'après les meilleurs auteurs anglais, la tenue des livres de compte, l'arpentage, etc. etc. Il sera utile pour les catéchismes, les cérémonies de chaque en général.

Il s'occupe sa profession suivant la méthode si facile de Lancaster. S'adresser soit par lettre à la poste ou autrement; à Messieurs CHARLARD, prêtre et curé de St. Etienne de Beauharnais.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fournitures d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui ce que soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. BTE. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE. Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

AVIS. Dans la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, l'AM de LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DIX-SEPT CENTS par an, payables tous les six mois et d'avance.

ORNEMENTS D'ÉGLISE. VIS-À-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELLEAU & LA MOTHE. AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

En annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fond d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné veut aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout les Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Gris, etc. etc. brochés tout en or. DAMAS brochés en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALLMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et variés.

ETOPES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux). Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

ARGENTERIE D'ÉGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Oratoires, Chaires, Burettes, etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

P. GENDRON, IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il lui a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE. PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!! CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvres de l'École Italienne, est mise en vente chez les Soussignés.

MANUEL DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY. RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & Cie. MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE. A L'ÉVÊCHE.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES-MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir: 1° Un emplacement situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Église, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

AVIS DES POSTES. A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York. Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Eccl. N. P. Québec, M. F. MARTINEAU, Ptre. Vic. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPELLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.